

Résolution 1 : rapport d'activité synthétique

En 2022, malgré l'activité intense, les moyens financiers stagnent. L'équipe s'est composée de 8 salariés (4,67 ETP), 2 collaborateurs externes, 2 stagiaires et 2 services civiques et toujours une 30aine de bénévoles actifs. 7 formations organisées (32 jours). En plus de l'Assemblée Générale, 4 Conseils d'administration, 2 Bureaux et 34 réunions d'équipes ont eu lieu.

2022 est une belle année pour les rivières libres. Le programme OpenRivers a démarré. Notre association, facilitateur pour la France, a accompagné 8 collectivités dans leurs projets d'effacements de barrages et organisé 2 séminaires. Grâce à SOSLV-ERN, 4 projets ont été retenus en France pour un montant de 380K€ dont l'effacement de 4 obstacles successifs sur la Tardoire (affluent Charentes) - 2 sont déjà réalisés. Sur la Sélune, l'effacement du 2^{ème} grand barrage de la Roche qui Boit a été terminé. SOSLV-ERN, outre son rôle de facilitateur, a aussi réalisé un film (12min - fr/en) sur ces chantiers exemplaires en Europe. Quant aux travaux du nouveau Poutès, sur le Haut Allier, ils ont été inaugurés en grande pompe. SOSLV-ERN a organisé 2 visites publiques (+ 50 personnes), et co-organisé ses Rencontres Naturalistes 43 avec FNE 43 sur le thème de Poutès et de la biodiversité retrouvée de l'Allier. Et la sortie nationale du livre coproduit par SOS LV-ERN : « Poutès, histoire d'une conciliation dans le 43 » a mis le point final sur ce combat long de 30 ans. Belle victoire !

A l'initiative de SOSLV-ERN et avec le Collectif national Rivières Naturelles, une campagne de sensibilisation des Parlementaires liés à la loi sur l'Accélération des Energies Renouvelables, a été menée pour dénoncer l'importance des impacts environnementaux de la petite hydro au regard de la faiblesse des gains énergétiques. Le pire a ainsi pu être évité. Enfin, 3 webinaires (environ 100 personnes chacun) ont été organisés : 1 sur le partage de l'eau avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et 2 sur le risque inondation avec le Ministère de Transition Ecologique.

Au niveau international, la campagne Salmon Comeback (Rhin) coordonnée par SOSLV-ERN a mobilisé et coordonné 50 ONGs de 4 pays riverains. Ont été organisés 3 webinaires inter-associatifs pour définir une stratégie partagée pour les années 2023-2027 ainsi qu'une visite des barrages non équipés de passes à poissons sur le Grand Canal d'Alsace a été organisée. Également SOSLV-ERN a participé à une cinquantaine de réunions et a contribué aux actions des plateformes Living Rivers Europe (LRE) et Dam Removal Europe (DRE) notamment en co-organisant et en intervenant dans le Séminaire international au Portugal. Notre association a également accueilli le WWF Autriche, des ONG et des institutions des Balkans sur l'Allier pour des transferts d'expérience. La journée européenne de la baignade, le Big Jump, a connu un beau succès avec 150 évènements.

Belle mobilisation pour le voyage d'étude «au Cœur» sur la Sèvre/ l'Erdre sur la continuité écologique et les luttes citoyennes contre les méga bassines et l'aéroport Notre Dame des Landes. Une délégation était aussi en soutien à Ste Soline.

Pour les 25 ans de l'action pédagogique RIFM (+25 000 enfants sensibilisés) outre une belle exposition à Chilhac (43) avec 65 toiles en bord de l'Allier, SOS LV-ERN a travaillé à la rédaction d'un beau livre (photos pleine page) sortie prévue en 2023.

L'association s'est aussi positionnée contre l'organisation du Mondial d'Enduro du Puy dans des sites Natura 2000 du 43. Il a été obtenu de nombreuses mesures de sensibilisation des pilotes et des publics. SOS LV a accompagné les scientifiques de Loire Sentinelle (Natexplorer) entre le Mont Gerbier et Aurec dans leurs prélèvements d'ADN Environnemental et mesures des pollutions microplastiques et organisé une journée des Explorateurs de Loire au Moulin du Chambon, avec la participation d'Anaëlle (projet Loire Azur) et son spectacle sur les pollutions plastiques. A cette occasion a été présentée une nouvelle lecture théâtralisée d'extraits du livre de témoignages de la lutte pour la Loire Vivante, en cours de rédaction. Un programme de 12 animations a été proposée par SOS LV sur la Haute Vallée de la Loire pour valoriser l'étang du Lauzet à Coubon, le site du Chambon à Solignac sur Loire et le Mas de Bonnefont à Saint Martin de Fugères, tous gérés et entretenus avec des chantiers bénévoles. Une nouvelle journée de sensibilisation pour faire revivre le Moulin du Chambon a été organisée.

Après les recours contre les projets de microcentrales (Vichy, Chanteuges, Auze), contre les arrêtés sécheresse du Préfet du Puy de Dôme, de retournement de terres en N2000 dans l'Allier, d'extension de la carrière Jalicot à Solignac sur la Loire, d'autorisation d'autoroute RN 88 au Pertuis, SOS LV-ERN a porté 2 nouvelles plaintes contre le projet « de bassine » de Chaspuzac (43) et un forage d'eau en N2000 dans l'Allier. Pour financer ces recours, une levée de fonds a été lancée.

La communication a été aussi intense avec la diffusion de 11 bulletins et newsletters. Le site internet de SOS LV, a été enfin relooké. L'association a initié ou pris part à une vingtaine de communiqués de presse, de positions communes, de tribunes partagées... Et la BD « l'Eau Vive » a été réimprimée et SOS LV-ERN a organisé une expo de 60 dessins originaux au Puy. Près de 20 participations à des reportages TV et des documentaires, tant au niveau local que national. Sortie mondiale du film Dambusters sur Dam Removal Europe qui suit 6 personnalités, dont Roberto Epple, dans leurs actions pour des rivières libres. 5 fiches « retours d'expériences » sur des projets de microcentrales hydro sur des rivières à enjeux a été édité avec l'Office Français de la Biodiversité. L'association a continué la réalisation des 4 mini-films « Pour une fois qu'il faut laisser couler ».

L'association a contribué à une dizaine de séminaires et a participé à 3 auditions nationales et à une cinquantaine de commissions tant locales que nationales comme le Conseil National Eau, Comité National pour la Biodiversité ou les SAGE... SOS LV-ERN a participé et est intervenu dans une soixantaine d'évènements divers sur le bassin de la Loire dont ceux liés au « Parlement de Loire » pour réfléchir à une personnalité juridique pour le fleuve et était invité aux 30 ans de l'observatoire Loire à Blois. Sur d'autres bassins, ERN a transmis l'expérience de la Loire en participant à la 1ère marche sur la Durance, à la rencontre des acteurs, organisé par SOS Durance Vivante, ainsi qu'à leur conférence militante sur la « Durance qui a soif » !

Le Puy en Velay, le 20/04/2023

Roberto Epple, Président

Retrouvez tous les détails de ces actions sur nos sites internet www.sosloirevivante.org ou www.ern.org ou www.hautevalleedelaloire.com dans les pages dédiées ou dans la rubrique actualité.

Résolution 2 : comptes 2022

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses, l'association a pu maîtriser son résultat 2022 qui s'annonçait bien pire sous les effets post crise sanitaire. Les aides publiques continuent de baisser. Même si cela est compensé par des mécénats nouveaux et une maîtrise des coûts salariaux (une salariée non remplacée et 4,7ETP), cela n'a pas suffi. Le résultat comptable s'établit à -15 444€.

A noter qu'en 2022, l'association s'est également désendettée.

Résolution 3 : approbation du budget prévisionnel

L'année 2023 s'annonce complexe à nouveau avec des aides publiques toujours faibles. De nouvelles recettes sont à rechercher. Les charges seront maîtrisées par le départ du directeur, non remplacé immédiatement. Le budget prévisionnel est estimé à 300 000€.

Résolution 4 : affectation du résultat 2022

Affectation du résultat 2022 de -15 444€ est proposé en report à nouveau déficitaire. Les réserves comptables de l'association permettant d'y faire face.

Résolution 5 : rapports du commissaire aux comptes

Les comptes annuels 2022 ont été réalisés en interne et certifiés par le Cabinet EUREX-Allègre et Faure, commissaire aux comptes à St Germain Laprade (43) qui assure de la régularité et de la sincérité des comptes conformément aux dispositions légales et au souci de pérennité de l'association. Madame la commissaire aux comptes précise que les comptes sont conformes à la législation et reflètent une image sincère et fidèle de la situation financière de l'association. Elle rappelle que la dette restant due par le Fonds Rivières Sauvages s'élève à 14 710€ et la convention de prêt à taux zéro de trésorerie de Mr et Mme Epple-Bérard à l'association a diminué et s'établit 14 185€ à fin 2022.

Résolution 6 : approbation du montant des adhésions

Il est proposé une reconduction sans changement. Adhésion classique : 30€ ; Adhésion au tarif réduit pour étudiant et minima sociaux : 10€. Le pack famille permet d'ajouter des proches de plus de 15 ans (conjoint, enfants, parents, ...) sans coût supplémentaire.

Résolution 7 : renouvellement du Conseil d'Administration

Les administrateurs sont élus pour 3 ans et, selon nos statuts, sont renouvelés par tiers chaque année.

Sont candidats à leur renouvellement : Roberto Epple (Président) retraité, Solognac sur Loire ; Franck Lhort, salarié, Aiguilhe ; Denis Brioude, retraité, le Puy en Velay ; Colette Chambonnet (Vice présidente), retraitée.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE SOS LOIRE VIVANTE - ERN FRANCE

Modification des statuts : comme l'association ne remplissait pas le critère du respect du ratio des recettes publiques/ privées pour obtenir la reconnaissance d'utilité publique*, les statuts rédigés et votés en 2020 n'ont pas été déposés en Préfecture. Il convient donc maintenant de revenir sur le toilettage de nos statuts.

Les modifications proposées dans la résolution 1 sont des éléments de simple mise à jour.

Dans la résolution 2, la modification concerne l'objet qui est, d'une part, reformulé et d'autre part, modifié en ajoutant la possibilité de créer toute autre structure nécessaire à la poursuite de l'objet social, par exemple pour percevoir des legs. De plus, il est introduit la possibilité de créer des coprésidents, telle que discutée en 2020.

* A ne pas confondre avec reconnaissance d'intérêt général, que SOS LV possède et qui lui permet d'émettre des reçus fiscaux. L'utilité publique aurait permis de percevoir des legs sans prélèvements de l'Etat.

Extraits du compte de résultat	Exercice 2021	Exercice 2022	Prév. 2023
recettes			
ventes + adhésions + dons + mécénat	70 129€	129 428€	80 000 €
Subventions publiques	198 445€	179 249€	170 000 €
Autres (reprises amort. et transferts charges)	44 089€	58 222€	50 000 €
total	337 748€	366 899€	300 000 €
dépenses			
Salaires et charges	173 451 €	152 621€	140 000 €
Autres charges	182 440 €	227 422€	160 000 €
total	355 891€	380 043€	300 000 €
Résultat exploitation	-18 142€	-13 144€	0 €
Résultat financier et exceptionnel	12 860€	-2 300€	0 €
Résultat comptable	-5 282€	-15 444€	0 €